

Aidez moi svp papa en détresse

Par marcofino, le 02/04/2011 à 01:06

en 2001 mon ex copine accoucha de notre enfant nous etions tout deux très jeunes.tout juste sorti de la maternité elle ne voulait plus venir vivre avec moi dans notre appartement, elle voulait retournée vivre chez sa mère(raison baby blues) j'ai laisser faire les choses me disant que c'était passager.1 mois après elle venait(avec notre enfant) enfin vivre avec moi j'étais le plus heureux des hommes.4mois après rebelote elle me quitte a nouveau mais cette fois définitivement. Les 6 premiers mois de notre seconde séparation je voyais régulièrement mon fils et versé une "pension" que nous avions convenu....malheuresement je n'ai aucune preuve de cela.comme cité plus haut j'étais très jeunes et fou amoureux.suite aux 6 mois elle me téléphone et me dit qu'elle est entrain de refaire ca vie et me demande si je peux m'éloigné d'eux un certain temps et qu'elle reprendrai contact avec moi.fou d'amour et espérant récupérer ma femme et mon fils j'ai accépté.quelque mois s'écoulèrent et n'ayant aucune nouvelle je décida alors de l'appeller et la coup de poignard elle me dit qu'elle préférerait dire a mon fils que j'étais mort plutot qu'il me connaisse un jour.n'ayant pas connaissance de mes droits je laisser faire priant que c'était passager. 2 ans s'écoulla sans la moindre nouvelles j'essayé de reprendre contact avec elle en vain, jusqu'a ce que je retrouve le numéro de tel de sa mère(grace a des amis en commun).je l'appel et lui explique que je veux revoir mon fils que je n'avance plus dans ma vie sans lui.elle me dit que mon fils appel un autre homme papa et que je ferais mieux de l'oublier a jamais!!!ce fut un coup terrible suite a ca je suis tomber comme une merde au fond d'un trou fait de décadence pour oublié mon mal et le manque de mon fils.jusqu'en 2008 ou j'ai rencontrer la femme de ma vie et comme par hasard mon ex ressurgi a ce moment la car elle s'était séparé de son conjoint et qu'elle avait besoin d'un porte feuille! pour ca je devais etre la...aujourd'hui de garcon avec ma fiancée et je suis heureux dans ma vie. je gagne environ1800 euros par mois loyer650 facture tout compris600euros et je doit lui verser une pension de 375euros par mois pour nourrir ses enfants(oui ses)et pour payer les frais d'essence de son nouvel ami pour le travail(formulés sur la demande de son avocat et accepté par le juge)et moi je nourri comment mes enfants??? que puis-je faire?????quels sont mes droits???puis je demander un désaveu de paternité??? merci d'avance

Par Domil, le 02/04/2011 à 04:54

Avez-vous reconnu l'enfant?

Si oui et si vous êtes le père biologique, vous ne pouvez rien faire.

Plutot que d'abandonner votre enfant, faites valoir vos droits, ce que vous auriez du faire, immédiatement après la séparation.

Par marcofino, le 28/04/2011 à 01:16

nous sommes en cours de de jugement et j'ai recu un courrier de son avocat me disant qu'elle veut tout arreter et ne pas percevoir d'argent en échange que je ne demande aucun droit de visite que dois-je faire??? je ne sais plus sur quel pied danser